

CONCOURS

« DES IDEES POUR DEMAIN »



Critères de sélection :

- Le projet doit profiter à un maximum de personnes
- Il doit être réaliste (en termes de budget, de temps, etc.)
- Il ne doit pas avoir un impact environnemental négatif
- Il doit avoir pour cadre une commune du Nord vaudois ou de la Broye
- Le projet doit être porté par un groupe ou une communauté
- Le projet doit apporter un changement positif dans la vie des personnes touchées
- Le projet ne doit pas être à but purement mercantile
- Le projet ne doit pas avoir déjà démarré ou ne pas avoir plus de 6 mois d'existence

Respect des modalités de participation et de présentation :

Pour que le concours puisse aller à son terme dans les meilleures conditions, il est nécessaire que tous les participants respectent les modalités de participation imposées par Bobst Régie Immobilière SA. Chaque dossier doit contenir :

- Une vidéo explicative (1 minute maximum) ou une présentation résumée du projet sur une page A4
- Un budget prévisionnel de votre projet
- Une fiche projet remplie